

FARGUES DE LANGON



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MAI 2021

PRESENT(E) S : M. RONCOLI, Maire, M. GERARD, MERINO, Mmes AUGHEY, CABANNES, DUCOS M., Adjoints, Mmes DUCOS P., HILT, GACHES-PEDUCASSE, MAGUY, MONCOT, PATROUILLEAU, M. BELTRAN, CASTAGNET, CLAVERES, DUCOS X, GYSBERS, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : M. LECOURT, Conseiller Municipal à M. GERARD, Maire-Adjoint.

ABSENTS EXCUSES : M. TAILLEUR, Conseiller Municipal.

Monsieur GYSBERS est élu secrétaire de séance.

Le compte-rendu du Conseil Municipal précédent est adopté à l'unanimité des membres présents.

ORDRE DU JOUR

DELIB. 2021-20 – Délibération modificative n° 1

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal de la nécessité de faire un virement de crédits comme suit sur le budget communal :

Désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
R 001 – Solde d'exécution d'investissement reporté		190 730.96 €
TOTAL R 001 – Solde d'exécution d'investissement reporté		190 730.96 €

Adopté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- **SUIVI ADMINISTRATIF DOSSIER RESTRUCTURATION POLE EDUCATIF** : Monsieur Olivier GYSBERS, Conseiller Municipal, fait le compte-rendu

aux élus du COPIL restreint qui s'est tenu le 7 mai courant et au cours duquel il a été présenté le projet modifié du scénario retenu du futur bâtiment du Pôle Educatif. De fait, ce projet a moins de superficie soit 534 m² contre 560 m² pour le projet initialement présenté, soit une réorganisation et un resserrement en largeur du bâtiment. Également, une planification des fiches actions des travaux et aménagements du Hameau du Bourg ont été présentées pour les six prochaines années avec la réhabilitation de l'école élémentaire, du restaurant scolaire (mise aux normes pour accueillir les enfants et les résidents de la future résidence seniors), la construction d'une résidence seniors, la révision du PLUi (intégrer les futures zones à aménager dans ce document) et l'acquisition du foncier nécessaire à tous ces projets. Enfin, il sera nécessaire de sécuriser les routes, parkings, accès vers toutes ces structures et de créer des liaisons douces pour relier le Bourg, l'école, les services administratifs et la plaine des sports.

- **ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE** : Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du courrier qu'il a reçu du Vice-Président de la CdC du Sud-Gironde en charge des Gens du Voyage sensibilisant les 37 communes de la CdC au problème récurrent de l'accueil de petits groupes itinérants dans les communes. En effet, il serait souhaitable que chaque commune, à tour de rôle, puisse mettre à disposition un terrain communal pour les accueillir dans des conditions définies par convention. Les élus de Fargues réfléchissent à une solution pérenne.

- **PERMANENCES POCHEES POUBELLES** : Monsieur le Maire informe les élus que la distribution des poches poubelles aura lieu les lundi 31 mai – mercredi 2 juin et vendredi 4 juin prochains à la Maison du Temps Libre. Les permanences des élus sont faites en conséquence et un flyer sera distribué dans toutes les boites à lettres de la commune.

- **PERMANENCES ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES** : Monsieur le Maire informe les élus que les élections Départementales et Régionales se dérouleront les dimanches 20 juin et 27 juin prochains à la Maison du Temps Libre. Les permanences pour la tenue des bureaux de vote ont été établies en tenant compte des dispositions sanitaires en vigueur.

- **COMPTE-RENDU COMMISSION SPORT** : Madame AUGÉY Sandrine, Maire-Adjoint déléguée fait le compte-rendu de la réunion de la Commission Sport qui s'est tenue le 26 avril dernier et au cours de laquelle il a été notamment

question de l'aménagement de la plaine des sports en diversifiant les activités proposées ; du projet d'équipement des espaces du site de « Garbay » et du terrain jouxtant le terrain de football (terrain acquis récemment par la commune). Madame AUGÉY informe également les élus qu'une rencontre avec le Conseil Départemental est programmée le 20 mai prochain afin de présenter ces projets d'aménagements sportifs et d'en étudier les possibles financements.

- **BULLETIN MUNICIPAL** : Monsieur GERARD Bruno, Maire-Adjoint délégué informe le Conseil Municipal que les articles pour le prochain BIM doivent être finis pour le 4 juin pour une distribution vers la fin du mois de juin. Le délibéré du concours photos sur le thème « Les bâtiments communaux » se tiendra le 12 juin prochain.

- **REUNION DU PERSONNEL COMMUNAL** : Madame AUGÉY Sandrine, Maire-Adjoint déléguée propose aux élus de programmer une réunion de fin de cycle avec le Personnel Communal, le jeudi 3 juin à 18 heures 30 à la Maison du Temps Libre.

- **HONORARIAT** : Monsieur le Maire propose aux Conseillers Municipaux d'honorer les anciens élus le vendredi 11 juin à 18 heures 30 lors d'une cérémonie conviviale.

- **JOURNEE ENVIRONNEMENT** : Madame GACHES-PEDUCASSE Annie, Conseillère Municipale membre de la Commission Environnement, fait le compte-rendu de la journée environnement du 8 mai dernier. Beaucoup de participants ont aidé au nettoyage de la commune et encore beaucoup trop de déchets ont été ramassés. L'après-midi a été dédiée au nettoyage du site de « Garbay ».

- **COOPERATION INTERNATIONALE** : Madame GACHES-PEDUCASSE Annie, Conseillère Municipale membre de la Commission Solidarité Internationale fait le compte-rendu de la réunion avec l'ACAD et la Mairie de Saint-Pierre-d'Aurillac qui s'est tenue le 3 mai dernier sur le programme de coopération décentralisée avec la commune de Moussodougou au Burkina-Faso. Une mission est prévue de se rendre sur place entre le 16 et le 28 juin prochains. Au cours de cette mission, une réunion en visioconférence entre les trois mairies de la coopération sera programmée. Un état des lieux des projets en cours a été réalisé, à savoir construction d'une école, de latrines ainsi qu'un cabinet

spécifique d'hygiène pour les filles ; des projets de renforcement du réseau de distribution d'eau sont à l'étude avec l'utilisation de nouveaux forages ainsi qu'un projet de gestion par un service municipal de l'eau-assainissement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 40.